**Université d’Orléans**

Nature du Poste: **Maître de conférences**

N° section : **26**

Numéro du poste : **0522**

*Référence Galaxie : complétée ultérieurement par le SPE-EC*

Profil succinct : EDP, Modélisation

**exercice**

**Lieux d’exercice :**

* **Composante de rattachement :** UFR Sciences et techniques
* **Lieu où s’exerce principalement le service d’enseignement : Orléans**
* **Autre(s) lieu(x) d’exercice possible : Bourges, Châteauroux et Chartres**
* **Laboratoire de rattachement : Institut Denis Poisson**

**Profil d’enseignement / teaching profile :**

* **Filières de formation concernées :** Toutes filières de Mathématiques à l’UFR Sciences et Techniques mais il est possible aussi d’avoir des enseignements ponctuels dans les autres composantes de l’université.
* **Formation initiale : Licence-Master-Préparation aux concours d’enseignants.**
* **Formation continue : Préparation à l’agrégation interne.**
* **Objectifs pédagogiques et besoins d’encadrement**: Enseignements de Mathématiques générales et enseignements sur machine en Licence et Master.
* ***(version anglaise)****:* Teaching profile: teaching is expected in all mathematical curricula,
* licence (bachelor degree), masters, and preparation to national
* *competitive teacher examinations.*
* ***Contact : michele.grillot@univ-orleans.fr***

**Profil Recherche / research profile :**

* **Descriptif succinct du laboratoire/équipe de recherche :**

L’Institut Denis Poisson regroupe l’ensemble des chercheurs en mathématiques et physique théorique des universités d’Orléans et de Tours. Le chercheur recruté sera affecté sur le site d’Orléans et devra s’insérer dans l’équipe EMS : « EDP, Modélisation, Simulation ».

Voir le site web <https://www.idpoisson.fr/> pour plus de renseignements sur le laboratoire.

* **Compétences requises :**

Le maître de conférences recruté sera intégré dans l’équipe EMS, un solide bagage en mathématiques appliquées et équations aux dérivées partielles est requis.

De plus, l’équipe EMS a développé ces dernières années de nombreuses collaborations pluri-disciplinaires avec d'autres laboratoires de la région ainsi qu'avec des partenaires industriels ; le candidat devra s’insérer dans ces collaborations. Un goût pour les applications ainsi que des compétences numériques seront donc appréciés.

Les principaux domaines applicatifs actuellement développés au laboratoire sont

1. Les applications en biologie

2. Les applications en géosciences et à l’environnement.

***(English version) :***The laboratory Institut Denis Poisson gathers all researchers in Maths and Theoretical Physics of Orléans and Tours. The applicant will be assigned to the Orléans site and will be a member of the « PDE, Modelisation, Simulation » team. The new Maître de Conférence must therefore have strong skills in PDEs analysis. Moreover, as the team has developed several multi-disciplinary cooperations with other laboratories, some experience in applications is expected, mainly

1. Applications in biology,

2. Applications in geosciences and enrironment.

*Contact : julien.barre@univ-orleans.fr*

**Critères d’évaluation des candidatures par le comité de sélection :**

L’évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et de l’expérience dans les domaines de l’enseignement et de la recherche ainsi que sur l’adéquation du profil des candidat.e.s avec les besoins en recherche, pédagogie et implication collective de l’établissement, tels qu’ils apparaissent dans le profil de poste.

Ces éléments seront évalués à partir du dossier de candidature, puis le cas échéant lors de l’audition.

**Contraintes liées au poste :**

En fonction des besoins de l’université, les enseignements sont susceptibles d’avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l’ensemble des composantes et des sites de l’université, en français ou en anglais.

Par ailleurs, l’article 5 du décret n° 84-431 modifié, fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences dispose que les enseignants-chercheurs sont astreints à résider au lieu d'exercice de leurs fonctions.

**Autres informations :**

Désormais, en application du décret n°2017-854, tout maître de conférences nouvellement nommé (hors mutation) bénéficiera d’une décharge de 32 HTD, au cours de sa formation, lors de son année de stage.

L’université d’Orléans propose de compléter ce dispositif par la possibilité d’accorder:

-          une décharge supplémentaire de 32 HTD (soit une décharge totale de 64 HTD) durant la première année, sur demande conjointe de l’intéressé.e et du/de la directeur.ice de laboratoire.

-          une décharge totale de 32 HTD la seconde année,sur demande de l’intéressé.e et après avis du/de la directeur.ice de laboratoire puis avis du Conseil Académique.

Ces possibilités sont ouvertes aux seuls maîtres de conférences nouvellement nommés (hors mutation).